des Princes &c. Juin 1764. troupes Russes, & que quelques autres Diétines. avant fait une double élection de leurs Nonces il étoit à craindre que si la Nation n'étoit pas assurée de la pureté des intentions de la Souveraine des Russes dans la marche de ses forces vers le centre de la Pologne, leur présence ne causat la rupture de la Diette de Convocation, dont le tems approchoit. Conséquemment à cette représentation le Prince-Primat fit parvenit le 16. Avril aux deux Ministres de Russie à Varsovie, le Mémoire que voici.

La marche des troupes Russes vers le cœur de la Pologne, allarmant ses véritables Citoyens, sur tout à la veille de la Diette de Convocation, le Prince-Primat, chargé du maintien de la liberté de cette République pendant l'interrègne, ainsi que de l'observation de sus Loix, & cedant de plus aux presfantes instances qui lui ont été faires, se trouve obligé de demander la raison de cette marche à L. Excel. Mr. l'Ambassadeur Extraordinaire & Mr. le Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice des Russies

auprès de la République.

Les Déclarations reitérées & précises de Sa Maj. Impériale portant que, loin de vouloir attenter à la liberté & aux loix des Polonois, elle se propose de les affermir, persuadant le Prince-Primat que cette Souveraine est bien éloignée de chercher à troubler la bonne harmonie qui, en vertu des Traités, subfifte entre la Russie & la Pologne; & il espère deslors que Sa Maj. Imp. ne refusera point de dissiper les craintes des Sujets de la République, en développant les motifs qui la détermine à y faire entrer fes troupes & en affurant qu'ils ne tendent qu'à l'honneur & à la félicité de ces mêmes Sujets.

Fait à Varsovie le 16. Avril 1764.

Les Ministres de Russie sirent le lendemain à te Mémoire une réponse, dont voici le contenu.

Non-seulement l'Impératrice de Toutes les Russies, norre très-gracieuse Souveraine, n'a pas dessein d'alterer le repos de la Pologne, en portant atteinte Gg 2